



Les Travailleurs de l'Imperial Tobacco gagnent leur cause

Tribunal d'arbitrage composé de l'hon. Pierre-F. Casgrain, juge de la Cour Supérieure, Marcel Francq, secrétaire de la Fédération provinciale du Travail, représentant des employés et Edward C. Wood, gérant général de l'Imperial Tobacco Co., Limited, représentant les intérêts de la Compagnie.

Après quelques semaines de pourparlers, employés et employeurs de l'Imperial Tobacco Company, Limited, à Montréal en sont venus à une entente définitive et satisfaisante, les employés ayant obtenu toutes les améliorations qu'ils désiraient. Les officiers de l'Union n'ont pas cependant décidé d'en rester là, et ils ont déjà comencé à préparer leur programme en prévision du contrat futur. Ils suivent la simple règle qui a souvent démontré qu'il vaut mieux procéder par étapes, sans les brûler...

Le tribunal d'arbitrage spécialement nommé pour prendre connaissance des questions en litige se composait de l'hon. Juge Pierre-F. Casgrain, président, Marcel Francq, secrétaire de la Fédération provinciale du Travail, représentant des employés, et Edward C. Wood, gérant général de l'Imperial Tobacco Company, Limited, qui représentait cette dernière compagnie. Au moment où les deux parties se sont arrêtées sur le choix du président du Conseil d'arbitrage, les pourparlers étaient déjà passablement avancés. Le Conseil n'a tenu que quelques séances. Dans les coulisses cependant les réunions ont été nombreuses et très enthousiastes pour la plupart. De part et d'autre, on a montré de la bonne volonté. Les échanges de francs propos entre les employeurs et les employés autour de la même table, chaque partie ayant à ses côtés son aviseur légal, ont puissamment contribué non seulement à aplanir toutes les difficultés mais aussi à consolider la confiance mutuelle. Il est vrai que "pour nous comprendre, il a fallu discuter longuement et sans détours, mais nous nous sommes compris." Tel est le langage que tenaient les représentants des deux parties en cause lorsqu'ils annonçaient les avantages que renferme le nouveau contrat. Les demandes d'augmentations de salaires ont déjà

été soumises au Conseil régional du travail par voie de pétition conjointe, et au moment où nous allons sous presse, il est possible que la décision du Conseil soit déjà rendue. La Compagnie devra payer à ses employés, préposés à l'entretien, temps et demi pour les heures de travail dépassant les dix heures par jour du lundi au vendredi inclusivement, ou dépassant les cinq heures régulières du samedi, ou dépassant 48 heures de travail remplies dans une seule semaine. Le cycle des heures de travail des gardiens et concierges a été changé mais sans que les employés souffrent de diminutions. Au contraire, les gardiens travailleront en moyenne 56 heures par semaine au taux de \$0.63 l'heure, soit l'équivalent en moyenne d'un salaire hebdomadaire de \$35.28. La semaine de travail pour ces mêmes hommes était de 72 heures. La semaine de travail des concierges sera également de 56 heures, fournissant un salaire hebdomadaire qui variera entre \$26 et \$31.60. Une clause très importante du nouveau contrat est celle qui fixe les vacances. Sous ce rapport, les employés de l'Imperial Tobacco n'avaient jamais été gâtés. Le nouveau contrat répare certaines lacunes et procure à un plus grand nombre d'employés la chance d'obtenir des vacances payées. Après douze mois francs de service, tous les em-

ployés auront droit à des vacances payées chaque année. Les employés à salaires fixes auront droit, une fois qualifiés, à deux semaines de vacances payées chaque année.

Un autre item important du nouveau contrat est celui qui incorpore la nouvelle classification des employés préparée soigneusement par les représentants de l'Union et les officiers de la Compagnie. Il y a longtemps que telle classification était réclamée. A la faveur du classement nouveau, plusieurs catégories d'employés bénéficieront automatiquement d'augmentations de salaires appréciables. Evidemment, c'est le Conseil régional du travail qui par une décision favorable donnera au contrat tous ses bons effets.

Les employés ont raison de se réjouir des nouvelles améliorations et les officiers de l'Union méritent de chaleureuses félicitations pour leur excellent travail. Souhaitons que les vœux exprimés par les membres du Conseil d'arbitrage se réalisent. Que les relations amicales établies entre employés et employeurs à l'Imperial Tobacco se continuent durant de nombreuses années à venir. Dans ces conditions, les négociations du prochain contrat s'entreprendront dans un meilleur esprit, plus rapidement et procureront certainement les améliorations qui pour le moment ont été laissées en suspens...

Les excellents projets de l'Union internationale des employés de l'Imperial Tobacco Company, Limited, devraient inciter les retardataires à devenir membres de l'Union. Le contrat stipule que tous les employés qui étaient membres lors de la signature dudit contrat ou qui le sont devenus depuis ou qui le deviendront par la suite resteront membres de l'Union internationale pour toute la durée du contrat. Les employés qui jusqu'à maintenant se sont abstenus d'entrer dans les rangs de l'Union devraient se faire un point d'honneur de contribuer au même taux et à la même organisation que les autres pour le bien commun.

Comment le politicien tue l'homme d'affaire

Le discours prononcé au Sénat par l'honorable sénateur Bouchard le fait renvoyer de la présidence de l'Hydro-Québec. — Ce qu'il a dit en sa qualité de sénateur n'avait pourtant aucun rapport avec son administration de l'Hydro-Québec. — Comme on ne pouvait l'exclure du Sénat pour une faute commise par le politicien, on punit l'homme d'affaire en le congédiant sommairement.

Ce fut certes tout un événement que la mise à pied du sénateur Bouchard comme président de l'Hydro-Québec par le gouvernement Godbout. Rarement a-t-on vu une nouvelle créer semblable sensation. Ce fut le sujet des conversations dans tous les milieux, chacun commentant ce renvoi suivant son point de vue, et ceux-ci variaient à l'infini. Nous avons écouté les uns et les autres, surtout dans les milieux ouvriers. Il semble ressortir de ces observations que la majorité est d'opinion qu'il y avait beaucoup de vrai dans ce qu'il a dit, mais qu'il avait trop généralisé et englobé trop de groupements tombant sous l'emprise de ce "fameux" Ordre de Jacques-Cartier — notez que la plupart de ceux que nous avons entrevus ignoraient même que cette "société secrète" existait. Dans les rangs ouvriers, on soupçonnait bien qu'il y avait un mouvement concerté, qui devait être dirigé par quelqu'un — et non pas le premier venu — pour monter aux nues un groupe de nationaux et faire prendre en aversion une autre partie de la population; on citait à l'appui les échauffourées entre marins, militaires, aviateurs et des "zoot-suivers", — ces mots sont utiles car ils servent à couvrir bien des choses, — puis ce qui est advenu à Québec avec l'assemblée de Tim Buck et de ses adhérents au parti progressiste-ouvrier; cela continuait avec le scandale de Valleyfield où, — s'il faut en croire les journaux, — une foule de 2,000 personnes envahissait la salle de réunion de l'union locale des ouvriers textiles d'Amérique; les émeutiers ont brisé tout ce qui leur tombait sous la main et cherché à faire un mauvais parti aux organisateurs de cette union internationale.

On s'étonne, et avec raison, que dans toutes ces circonstances aucun des manifestants ne fut arrêté pour avoir troublé la paix ou pour destruction de la propriété; un peu plus, on aurait coffré les membres du parti ouvrier-progressiste et ceux de l'union internationale des ouvriers textiles. On pourrait croire que ce furent ces derniers qui avaient tous les torts.

Il est bien difficile de croire que tout cela soit pure coïncidence. Il est plus vraisemblable qu'une puissance occulte dirige ces sursauts d'intolérance, comme nous le disions dans notre édition de la semaine dernière.

(Suite à la quatrième page)

Les élections provinciales

On s'attendait depuis quelque temps à une dissolution prochaine des Chambres suivie d'une élection générale. C'est fait, l'honorable M. Godbout vient d'annoncer que ces élections auraient lieu le 8 août prochain, donc dans six semaines nous saurons si le peuple a décidé de continuer sa confiance au gouvernement Godbout ou s'il veut essayer à nouveau le régime Duplessis. En temps ordinaire, ce serait l'un ou l'autre des deux partis politiques qui remporterait la victoire; mais aujourd'hui, qui sait? Il y a le Bloc Populaire qui pose un point d'interrogation, il y a également le C.C.F. qui va remuer ciel et terre pour faire élire quelques-uns de ses adeptes, et que fera le groupe ouvrier-progressiste qui n'est ni plus ni moins que l'ancien parti communiste, mais plus assagi avec des principes moins extrémistes. Que va-t-il sortir de cette pléthore de partis et de candidats, avec des programmes nouveaux qui attirent toujours un certain élément du vote flottant et indécis?

Et que donnera le vote des femmes? Enigme!

Lequel des deux partis en souffrira le plus?

Le parti libéral a à son crédit une foule de réformes — qui paraissent des plus radicales il y a quelques années mais sont admises aujourd'hui par nombre de ceux même qui les combattaient le plus âprement il y a à peine une décennie; on doit reconnaître qu'il a inscrit dans nos Statuts de la législation sociale tout à l'avantage des classes laborieuses. Il a certes fait des erreurs, mais, par contre, il a fait plus qu'aucun des gouvernements qui l'ont précédé: cela compte dans la balance au strict point de vue ouvrier.

Le parti de l'Union Nationale, sous la direction de M. (Suite à la cinquième page)

Importante décision

Le Conseil des Relations ouvrières appelé à interpréter le sens de la clause 9 de C.P. 1003.

Lors d'une enquête tenue le 22 juin dernier à Ottawa devant le Conseil des Relations ouvrières en temps de guerre, l'Union des Travailleurs de l'aluminium de Shawinigan Falls a présenté, par l'entremise de son aviseur légal, Me Louis-René Beaudoin, qui est aussi conseiller juridique de la Fédération provinciale du Travail, les arguments de fait et de droit en faveur de sa certification immédiate comme représentante négociatrice au nom de tous les employés de l'Aluminum Company of Canada, Limited, à Shawinigan Falls, P. Q. Vous trouverez dans une autre colonne le texte des mémoires qui ont été soumis au Conseil dans cette affaire.

Les membres du Conseil devront décider deux points, à notre avis: (1) Les dix mois exigés par la clause 9 de l'arrêté en Conseil 1003 doivent-ils être comptés de la date de la signature du contrat en octobre 1937 ou de la date du renouvellement dudit contrat en décembre 1943? L'Union internationale prétend que les dix mois en question doivent être comptés de la date de la signature du contrat en octobre 1937. De toute façon, même si le Conseil décidait autrement,

l'Union internationale soumet une autre prétention et c'est le deuxième point. (2) Avant le renouvellement du contrat en décembre 1943, l'Union internationale a protesté contre son renouvellement. Avis du protêt a été envoyé au ministère provincial du Travail, au Syndicat catholique national et à l'Aluminum Company of Canada, Limited. L'Union internationale, en informant les autorités fédérales de son action auprès des parties contractantes et du ministère provincial

du Travail, a demandé en même temps l'institution d'une Commission de conciliation et d'enquête. A la suite de cette requête les ministères fédéral et provincial du Travail ont communiqué entre eux et ont entrepris en collaboration étroite le règlement du différend. Le ministère du Travail provincial a déclaré que le décret sanctionnant la convention collective renouvelée automatiquement entre la Compagnie et le Syndicat pourrait toujours être aboli dès que les autorités fédérales auront décidé que le Syndicat ou de l'Union internationale doit représenter les employés. Le Conseil doit donc à notre avis décider si le contrat ne s'est renouvelé en décembre 1943, comme nous le prétendons, que pour accommoder la loi provinciale, conditionnellement et temporairement en attendant la décision fédérale. Dans ce dernier cas, les dix mois dont parle la clause 9 de l'arrêté en Conseil 1003 devraient être comptés de la date du renouvellement en décembre 1942. La décision du Conseil des Relations ouvrières est attendue sous peu dans cette affaire et l'Union internationale s'appête déjà à prendre les mesures en conséquence.

Délégation des travailleurs de l'aluminium à Ottawa

MM. Antoine Brisson et Gabriel Collet présentent un mémoire au ministre du Travail au nom des Locaux internationaux des Travailleurs de l'Aluminium de Shawinigan Falls et Arvida.

Les problèmes relatifs aux relations entre les employés de l'industrie de l'Aluminium et la compagnie Aluminum Company of Canada ont été soumis au ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell, à Ottawa, le vendredi 8 juin dernier. La délégation, reçue par le ministre en présence de son sous-ministre, M. M. McLean, était composée de MM. Antoine Brisson et Gabriel Collet, respectivement président et secrétaire de l'Union internationale des ouvriers de l'Aluminium d'Arvida et de Shawinigan Falls, des organisateurs Phil. Cutler et Jean Jodoin, et de Me Louis-René Beaudoin, aviseur légal de la Fédération provinciale du Travail de Québec.

Voici le texte du mémoire qui a été remis au ministre du Travail, à la fin de l'entrevue :

"Monsieur le Ministre,

"Les 3 et 4 juin derniers, une conférence a été tenue à Shawinigan Falls, sous les auspices conjoints de la Fédération Américaine du Travail, du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et de la Fédération provinciale du Travail de Québec.

"Après avoir discuté et révisé à fond les principaux dangers qui menacent l'industrie de l'aluminium dans le domaine des relations entre employeurs et employés, les délégués ont décidé de vous présenter le présent mémoire et à cette fin de solliciter une entrevue avec vous. Voilà pourquoi nous sommes devant vous aujourd'hui.

"Qu'on nous permette d'abord de dire que c'est avec beaucoup de satisfaction que les ouvriers de l'aluminium du Canada constatent les progrès accomplis en vue de libérer l'Europe de la domination hitlérienne. Les employés de l'aluminium sont fiers d'avoir contribué à la production de la quantité considérable d'aluminium qui fait partie des structures de milliers d'avions qui assureront la défaite du nazisme pour le compte des Nations Unies.

Pensée pour les ouvriers de l'aluminium sous les armes.

"A cette heure grave, nous félicitons nos anciens compagnons de travail qui combattent actuellement dans les rangs des contingents canadiens sur terre, sur mer et dans les airs.

"Nous avons d'autre part compris notre devoir et suivi nos convictions lors de chacune des campagnes d'emprunt de la Victoire en dépassant chaque fois notre objectif par une marge substantielle.

"Nous avons enduré la chaleur intense, les gaz suffocants et la fumée aveuglante, nous avons risqué même notre santé, mais par ailleurs, l'aluminium a été produit en quantités suffisantes pour permettre à notre nation de maintenir sa liberté et de bâtir pour l'après-guerre une stable prospérité.

"Depuis le début des hostilités, la production et l'étendue de l'industrie de l'aluminium ont plus que triplé. Des progrès aussi rapides ont créé de nombreux problèmes pour cette grande industrie canadienne. Pas moins que d'autres grandes entreprises canadiennes, elle n'a pu s'épargner des malaises survenus dans les relations ouvrières.

"Afin de parer à la gravité de la situation générale, le gouvernement actuel a adopté des lois ouvrières, considérées les meilleures, en vue de maintenir la paix dans l'industrie et accroître la production.

"Depuis l'adoption récente de nouvelles législations ouvrières, votre gouvernement s'est trouvé en meilleure posture pour régler maints différends ouvriers, voire même quelques malheureuses interruptions de travail ici et là à travers le pays à la satisfaction des parties concernées et à l'avantage de l'effort de guerre.

"Tout en admirant le rôle qu'a joué le gouvernement fédéral dans l'administration des affaires du pays au cours de la période critique que nous traversons, nous regrettons l'attitude du ministre du Travail quant aux difficultés ouvrières existant dans l'industrie de l'aluminium.

"Nous en sommes venus à croire que votre politique dans le cas signalé a pour effet de permettre à l'Aluminum Company of Canada, Limited, d'une part, et aux employés de cette compagnie d'autre part, de s'engager dans une lutte à mort sans se soucier du danger d'interruption de la production d'aluminium que telle attitude peut entraîner.

"Votre département a démontré qu'il avait la "peur bleue" d'appliquer les lois ouvrières existantes dans le cas de l'industrie de l'aluminium. Par ailleurs, des fonctionnaires du ministère du Travail se sont "désarmés" pour mettre en action tous stratagèmes techniques qui paralyseraient l'organisation montée par la Fédération Américaine du Travail.

"Notre mémoire ne se perdra pas en longueurs, mais cependant nous tenons à vous soumettre certains points qui ont été discutés à notre récente convention de Shawinigan Falls.

A Arvida

"Le 17 avril 1943, M. R. Trépanier s'est amené à Arvida, annonçant qu'il était le représentant personnel du ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell. En sa qualité de conciliateur, M. Trépanier nous a expliqué que le ministre du Travail l'avait délégué avec mission de proposer aux parties en cause qu'un vote soit pris entre le 15 et le 30 novembre 1943. Toutes les parties, y compris l'Aluminum Company of Canada, Limited, ont signé des lettres dans lesquelles elles acceptaient la proposition du ministre. (Copies de cette correspondance sont gardées dans les voûtes de la Banque Canadienne Nationale de

Chicoutimi. Malgré tout, ce vote n'a jamais été pris, bien qu'à diverses reprises le ministre du Travail ait réitéré sa promesse de faire tenir ce vote.

"Lorsque le temps est venu pour la prise de ce vote qui aurait décidé qui, des Syndicats Nationaux ou de l'Union Internationale, doit représenter et négocier au nom des employés de l'aluminium, M. M. McLean, sous-ministre du ministère du Travail, s'est contenté d'expliquer aux organisateurs internationaux d'Arvida que "des pressions secrètes obligeaient le ministre du Travail à ne pas laisser prendre ce vote."

"Finalement, le ministre du Travail, se basant sur le rapport d'une commission-fantôme, a recommandé que la Fédération Américaine du Travail et les Syndicats s'entendent conjointement avec la Compagnie.

"Une fois de plus, toutes les parties concernées ont adressé des lettres au ministre, acceptant sa proposition et, une fois de plus, rien ne fut fait. De sorte qu'après un an et demi, la situation à Arvida n'est pas plus avancée qu'elle était.

A Shawinigan Falls

"A Shawinigan Falls, le ministère du Travail a, selon toute évidence, décidé de jouer le même jeu. La veille de la grève de l'automne dernier, M. M. McLean communiquait par téléphone avec nos quartiers généraux pour s'enquérir de la situation. Au cours de la conversation, M. McLean a candidement refusé de demander à l'Aluminum Company de retarder d'un jour les changements qu'elle projetait de faire en vue d'accroître la production, afin de permettre à un conciliateur de se rendre sur les lieux.

"Reddition sans conditions"

"Le jour suivant, après que le conciliateur fédéral, M. R. Trépanier, le maire de Shawinigan Falls, M. Bilodeau, et les dirigeants de l'Union eurent décidé en assemblée de demander aux travailleurs de retourner à l'ouvrage sur la promesse que le ministère du Travail étudierait les griefs des employés mais seulement après la cessation de la grève, le ministre du Travail a encore refusé de se conformer à cet arrangement. Le commentaire d'un journaliste est à propos : "Le ministre du Travail exige une reddition sans conditions".

"La grève qui, à notre avis, aurait pu être évitée et réglée bien mieux et plus rapidement, a amené finalement la formation de la "Commission Tourangeau", dont la tâche était de s'enquérir des griefs existants.

"Depuis, le rapport de la Commission Tourangeau a été rendu public. Quant aux conditions de travail, ce rapport va plus loin que le désiraient les employés eux-mêmes. Néanmoins, les recommandations contenues dans ce rapport sont complètement ignorées par la direction de la Compagnie.

On demande un vote sans délai

"Afin de régler les difficultés une fois pour toutes, le ministère fédéral du Travail doit immédiatement établir par qui les employés veulent être représentés. De plus, pour connaître leur décision, il faut qu'un vote soit pris dans les usines de la compagnie parmi les ouvriers.

"Une fois qu'on aura définitivement choisi les véritables représentants-négociateurs, il n'y a pas de doute qu'employeurs et employés peuvent discuter ensemble en harmonie les problèmes dont la solution s'impose dans l'intérêt de la paix industrielle.

C'est décidé!

"Les délégués à la convention de Shawinigan Falls, représentant des sections importantes du mouvement ouvrier au Canada, sont déterminés à obtenir pour les employés de l'aluminium équité et justice.

"L'arrestation de deux organisateurs de la Fédération Américaine du Travail et l'accusation de saboteurs portée contre eux ne régleront certainement pas les griefs qui menacent de plus en plus de susciter une cessation de la production de l'aluminium.

"Le ministre du Travail semble avoir pu trouver tous les pouvoirs nécessaires pour régler les difficultés de toutes les autres organisations sauf celles de la Fédération Américaine du Travail. Ces mêmes pouvoirs, dégagés des ultra-technicités, peuvent en toute justice s'exercer dans le cas de l'industrie de l'aluminium.

"La gravité des temps que nous traversons exige que tous les éléments s'unissent pour seconder l'Etat dans sa lutte pour la victoire. L'unité est nécessaire. Toute dispute, toute difficulté ouvrières menacent de briser cette unité indispensable. Toutes les Unions Internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail se sont entendues pour demander au ministère du Travail que des décisions soient prises immédiatement pour régler définitivement les problèmes des ouvriers de l'industrie de l'aluminium.

"Nous espérons que vous accorderez, Monsieur le Ministre, toute votre considération au présent mémoire."

La réunion chez le ministre du Travail a duré au delà de deux heures. La discussion a été vive par moment. Un exposé complet du point de vue du ministère a été présenté par le sous-ministre du Travail, M. McLean. Les délégués ont relevé certaines contradictions dans l'exposé du sous-ministre qui a informé la délégation — c'était le prix de consolation — qu'il leur avait fait la grande faveur de recommander leur requête pour être entendue par le Conseil des Relations ouvrières à une prochaine séance.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Lagacochetière Est. Président, Paul Fournier, 1440 Bleury; secrétaire-correspondant — correspondant-secretary, J. E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. L.A. 5361; vice-président Onésime Renaud, 909 boulevard St-Laurent, Tél. L.A. 8403; J. E. Beaudoin, 1153 St-Denis, Tél. M.A. 3731 - 3732.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; President, W. Forrest; vice-président, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 54, 484 McGill Street, Tel. MA. 7489; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and A. Query; Auditors, J.-A. Richard and H. Collin. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS — MENIERS D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT COUNCILS OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président: Esdras Secours; Vice-président: Ferdinand Doucet; Secrétaire: Léopold Francoeur; Trésorier: E. Lanthier. Exécutif: E. Lanthier, U. R. Johns, F. Doucet, Gardien: B. Labelle. Agents d'affaires: Edouard Toussaint et Elzéar Bernier.

Assemblée chaque mercredi à 8 h. du soir au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 11, N. L. Heureux, secrétaire.

U. L. 1127, s'assemble tous les lundis soirs au Monument National, chambre 15; Manuel Bourque, 2420 Chapleau.

U. L. 1244, Meets every 1st and 2nd Thursday, 1440 Bleury, H. R. Salter, Secretary, 4021 Blvd Décarie, N.D.G.

U. L. 1360, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest Notre-Dame, H. Martin, secrétaire, 3815 rue Claude Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis à 2138 Valois, Paul Vigeant, secrétaire, 2136 Orléans.

U. L. 1584, s'assemble les derniers mardis de chaque mois à l'Hôtel de Ville Ste-Anne de Bellevue, Léopold Francoeur, secrétaire, Boite Postale 23, Ste-Anne de Bellevue.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & Shoe Workers' Union. — S'assemble tous les mercredis soirs à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1894 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 212 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 9511, résidence, CL. 7125; sentinelle, Phyllis Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif, s'assemble les 2e et 4e lundis du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways Électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION, Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux — Headquarters, 1153, St. Denis, Tel. L.A. 2503. Officers — Officers: Blphège Beaudoin, président; Victor Trudeau, agent d'affaires; Albert V. Trudeau, agent d'affaires; Alb. Charlier, 1er vice-président; J. S. Parthenais, secrétaire; Alb. Brodeur, trésorier; Joseph Barbucci, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

Examen de la Vue
Lunettes — Réparations

YO. 4014

Eyes Tested
Glasses Fitted

A. GINGRAS, O. D.
OPTOMETRISTE — SIGHT-SPECIALIST

des ouvriers syndiqués
Visiteur aux écoles

for trade-union workers
Eye Inspector for Schools

4222 Wellington VERDUN coin GALT corner

JOS. MORIN, Prop. CH. 8563

GARAGE MORIN

Réparation générale, Station de Service, Carrosserie et Duco
Soudure Oxygène, Remisage

General Repair, Service Station, Bodies and Duco
Oxygen Welding, Storage

4094 Parthenais MONTREAL

Buanderie-IMPERIAL - Laundry & SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179 Call FALKIRK 1179
1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

REGLEMENT DE DETTES

Nous payons toutes vos dettes et vous nous remettez le montant par petits versements.

AVEZ-VOUS DES COMPTES A VENDRE

SI OUI, nous vous donnerons de l'argent comptant pour toutes les créances que vous désirez nous vendre.

Nous ne prenons aucune créance en collection nous achetons seulement.

L. J. VENNE — Commissaire de la Cour Supérieure
Edifice La Prévoyance — Suite 605

59 St-Jacques Ouest PLateau 5525

Tél. AMherst 2562

J. - B. BERGERON
DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Salons Mortuaires des plus Modernes

4228, Papineau. Vis-à-vis l'église Immaculée-Conception

HA. 9948 Fondée en 1885

CIE ROYAL SILVER PLATING CO.

Toujours au service du public pour réparation de coutellerie, cabarets, sets à thé, bijouterie ainsi que placage à l'or, à l'argent, au nickel, au chrome ou au rhodium et aussi soudure de toutes sortes.

West 70 Craig Ouest MONTREAL

Pour vos travaux de peintures ainsi que vos planchers de bois franc, consultez

THEO. LAMARRE

Expert en peinture et planchers — Linoléum ciré

3047, MERCIER, MONTREAL Tél. CL. 6364

MARquette 9331 ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS
Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier MONTREAL

FRontenac 5236 Prop. WILFRID VERRIER

GARAGE VERRIER

Angle - Corner Berri & Blvd. St-Joseph
Gazoline, Huile, Mécanique, Débrossage, Peinture Duco
Gasoline, Oil, Mechanic, Body-Work, Duco Paint

4897 PONTIAC MONTREAL

Les ouvriers de Marieville

Marieville, 28. — Suivant la demande d'institution d'une commission d'arbitrage faite il y a quelques jours par les officiers du local 7 de l'United Textile Workers of Canada, à l'hon. Wilfrid Hamel, ministre suppléant du Travail, alléguant qu'une véritable campagne d'intimidation se poursuit depuis près d'un an dans les moulins de la Knitters, Limited, de Marieville, Qué., l'Union vient de faire parvenir un bref très élaboré à M. Cyprien Miron, conciliateur en chef du ministère provincial du Travail, à l'appui de cette demande.

Dans ce bref, l'Union se plaint que depuis la fondation de l'Union dans les moulins de la Knitters, Limited, vers le mois d'avril 1943, la compagnie a démontré un sentiment très net d'antagonisme envers la nouvelle organisation ouvrière et que, quoique obligée de reconnaître l'union par sa force numérique, quoique subsistant la pression des conciliateurs des deux ministères du Travail, provincial et fédéral, pression qui suscita

finalement la signature d'une convention collective entre les deux parties concernées, l'Union et la compagnie, quoique l'Union ait été légalement certifiée par la Commission des relations ouvrières de Québec, le 17 mai 1944, pour représenter tous les employés, sans exception, de Knitters, Limited, sauf ceux de bureau, ladite compagnie n'a jamais voulu permettre à l'Union de fonctionner normalement, n'a jamais voulu se conformer à la convention collective signée par elle, et n'a jamais voulu rien accorder aux employés par le truchement de l'Union.

L'Union demande donc que ses membres soient protégés par le ministère du Travail, que la compagnie soit mise en demeure de cesser immédiatement ces tactiques d'intimidation, que la loi soit appliquée à son extrême limite et que la compagnie Knitters, Limited, soit condamnée au maximum de la pénalité permise par les lois ouvrières provinciales.

Nommés négociateurs

Ottawa, 28. — Le Conseil national des relations ouvrières en temps de guerre a accrédité des représentants-négociateurs dans les cas suivants :

(1) La Fraternité des commis de chemins de fer et de navigation, mainteneurs de fret et employés de gares et de messageries et MM. F.-H. Hall, Frank Donnelly et L. Lafortune ont été accrédités par le conseil représentants-négociateurs de l'ensemble des travailleurs de l'entrepôt frigorifique de la Commission des ports nationaux, Montréal. Sont exclus de l'unité de négociation : le contremaître général et les employés de bureau.

(2) L'Association amalgamée des employés de tramways et chauffeurs d'autobus d'Amérique, division 591, et MM. H. Fortin, O. Despatis et A.-P. Denis ont été accrédités par le Conseil représentants-négociateurs des conducteurs d'autobus et des garagistes de la Gatineau Bus Company, Limited, Hull, Qué. L'accréditation dans ce cas excluait de l'unité de négociation le personnel de surveillance et de bureau, les inspecteurs et les contremaîtres.

(3) L'Union des marins canadiens (Canadian Seamen's Union), section locale 5, et M. A.-J. McKeown, Halifax, N.-E., ont été accrédités représentants-négociateurs des travailleurs de la Dartmouth Ferry Commission, Dartmouth, N.-E.

Le papier à journal consommé aux E.-U.

New-York. — L'Association américaine des éditeurs de journaux annonce que les quotidiens américains ont utilisé 197,427 tonnes de papier à journal au cours du mois de mai 1944, soit une diminution de 20.5 pour cent comparé au mois de mai 1943 et de 24.3 pour cent comparé à mai 1941.

Au cours du mois dernier, on a utilisé un total de 263,236 tonnes de papier à journal pour toutes fins et le total pour les cinq premiers mois de 1944, atteint 1,303,264 tonnes.

Avertissement de l'hon. M. Mitchell

Toronto, 27. — Parlant au congrès libéral de l'Ontario, à Toronto, le ministre fédéral du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a donné l'avertissement que si le parti C.C.F. prenait le pouvoir au Canada, le pays subirait une décadence pendant un quart de siècle. Il a donné un autre avertissement, en disant que la présente campagne C.C.F. pourrait bien mettre en mouvement des forces que le parti ne pourrait plus ensuite maîtriser.

Une vache doit manger 10 livres d'herbage pour donner de 20 à 25 livres de lait.

Ici et là

Une campagne de recrutement intense a été officiellement inaugurée cette semaine à Québec parmi les ouvriers et ouvrières des buanderies de la capitale. Comme on le sait, les ouvriers et ouvrières des principales buanderies de Montréal ont déjà été organisés dans l'Union internationale. L'initiative nouvelle prise à Québec cette semaine est due à M. Omer Gaucher, qui a déjà accompli un si beau travail d'organisation dans les buanderies de Montréal. Nul doute que les ouvriers et ouvrières des buanderies de Québec répondront à son appel avec autant d'empressement que leurs compagnons et compagnes de Montréal.

Mercredi, à la salle de l'Assistance Publique, a eu lieu une grande réunion sous la présidence de M. Jimmy Muir, président de l'Union internationale des Distilleries, local 64. Un congrès est annoncé pour la première semaine de septembre et on a choisi six délégués pour se rendre à Chicago y assister. M. Paul Fournier a été le principal orateur à cette assemblée au cours de laquelle on a procédé à l'élection des officiers pour le prochain exercice.

Lors de la dernière assemblée régulière de l'exécutif de l'Union internationale des employés de la Dominion Rubber, succursale Papi-neau, Me Louis-René Beaudoin a été nommé aviseur légal de l'union, sur résolution adoptée à l'unanimité.

Arbitrage réclamé à Marieville

Marieville, 26. — A la suite du deuxième congédiement en neuf jours signifié à M. Doria Dorais, président du local 7 de l'United Textile Workers of Canada, par la compagnie Knitters, Limited, de Marieville, Qué., les officiers de l'union viennent de faire parvenir un télégramme à l'hon. Wilfrid Hamel, ministre suppléant du Travail, réclamant l'institution immédiate d'une commission d'arbitrage, pour régler les difficultés qui existent entre l'union et la compagnie précitée depuis plus d'un an.

Dans leur télégramme, les officiers de l'union allèguent que depuis le mois d'août 1943, l'union, quoique possédant une très forte majorité dans les moulins de la compagnie, et quoique étant partie contractante d'une convention collective avec la dite compagnie, celle-ci n'a jamais permis à l'union de fonctionner légitimement, tel que le veut l'arrêté en Conseil C.P. 1003, et qu'elle a même refusé en maintes occasions de discuter quoi que ce soit avec le comité de griefs de l'union, légalement constitué.

Au dire de l'union, au cours des derniers onze mois, des conflits innombrables ont éclaté entre les deux parties, plusieurs grèves de protestation ont été déclenchées par les employés, nécessitant l'envoi constant de conciliateurs fédéraux et provinciaux, sans cependant régler aucune de ces difficultés, et c'est l'une des raisons pour lesquelles l'union réclame avec insistance une telle commission d'arbitrage, afin de régler, une fois pour toutes, la juridiction de l'union.

L'union accuse de plus la compagnie d'avoir institué une véritable campagne d'intimidation contre les officiers supérieurs de l'United Textile Workers of Canada depuis la fondation de l'union, avec le résultat que le vice-président, M. Ovide Jubinville, le secrétaire-correspondant, M. Rolland Maynard, et plusieurs membres très actifs de l'union ont quitté la filature.

Une demande similaire a été envoyée à M. Cyprien Miron, conciliateur en chef du ministère provincial du Travail, et les membres de l'union se choisiront un arbitre, ce soir, au cours d'une grande assemblée générale.

Un article bien vu de l'ouvrier

Vancouver 27. — Les chefs ouvriers de cette ville approuvent la fin de l'épargne obligatoire, prévue au budget fédéral, mais tous déclarent qu'ils auraient été heureux d'une baisse de l'impôt sur le revenu proprement dit. M. Birt Showler, président du Conseil des Métiers et du Travail, déclare que la baisse générale de l'impôt aurait encouragé les travailleurs partiels. "Sous le régime actuel, les salaires d'appoint sont anéantis par l'impôt." M. Bill Stewart, président de l'Union des chaudronniers et constructeurs de navires en fer, déclare qu'il n'y a plus d'intérêt pour l'ouvrier à faire du travail supplémentaire.

Un nouveau comité entendra ces griefs

Québec, 27. — Une délégation d'une quinzaine de représentants ouvriers de la Rolland Paper Company, de Saint-Jérôme, ayant à leur tête le Dr J. Cherrier, maire de Saint-Jérôme, a été reçue, hier après-midi, par le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, à qui ils ont soumis leurs griefs.

Les délégués ont déclaré que les employés ont fait la grève après que la compagnie eut refusé, il y a quelques semaines, de se rendre à la décision d'un comité d'arbitrage chargé d'entendre les réclamations des ouvriers.

Cette fois, la compagnie et les ouvriers, à la suite de leur entrevue avec M. Tremblay, se sont engagés à accepter la décision d'un nouveau comité d'arbitrage qui sera formé sous peu pour entendre les griefs des ouvriers.

Nouveau local de l'union des chapeliers

M. Denis Alix, organisateur de l'Union internationale des chapeliers, nous annonce la fondation d'une nouvelle union locale chez les fabricants de chapeaux de laine de la Hubbard Felt Company, à Montréal-Est.

Comme toutes les autres, cette union locale est affiliée à la Fédération Américaine du Travail et elle porte le numéro 96. Deux cents membres en font partie.

Les patrons et les chefs de l'Union ont décidé de présenter une requête conjointe au Conseil régional du travail de Québec, sur les questions suivantes : le paiement du temps et demi après 47 heures de travail, le temps supplémentaire ; porter, en été, les heures de travail de 47 à 45 avec congé le samedi, et une semaine de vacances payées.

La question de la reconnaissance, par les patrons, de l'union qui vient d'être reconnue par la Commission des relations ouvrières du Québec sera soumise à l'arbitrage.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Travail du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province. Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Franco, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à 11, rue Saint-Paul Ouest

Téléphone : LAncaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montreal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive : J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R.-M. Bennett, vice-presidents, Marcel Franco, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to 11 St. Paul Street West

Telephone : LAncaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal

Comment le politicien...

(Suite de la première page)

De là, il y a loin de pouvoir affirmer que le *deus ex machina* soit l'Ordre de Jacques-Cartier et que ce dernier fut dirigé par un ou des membres du clergé. Quand on avance des accusations de ce genre, il faut des preuves, et des solides. Dans des cas semblables, c'est pour ainsi dire impossible, alors il vaut mieux de Conrad garder le silence prudent et laisser le temps accomplir son œuvre, car toute chose se découvre tôt ou tard, plutôt que de créer un mouvement de réaction qui jette le doute dans l'esprit de bien des gens, désunit plutôt qu'unit, et met les atouts dans les mains de ceux qu'on accuse.

Le sénateur Bouchard aurait dû penser à tout cela avant de faire le discours qu'il a prononcé au Sénat; s'il avait été plus modéré, il aurait certes gagné des adeptes à ses idées, tandis qu'il les a éloignés et par ricochet il a donné plus de force, plus d'emprise, à ceux qu'il voulait viser dans ses dénonciations. Il a, de plus, mal choisi le lieu et le temps, il aurait pu dire à peu près la même chose au cours d'une assemblée dans sa propre ville, et non pas au moment où un Congrès eucharistique s'y tenait, ni à la veille d'une célébration de la Saint-Jean-Baptiste, ni aux approches d'une élection générale.

Il est beau d'avoir le courage de ses opinions. Tout le monde reconnaît que Bouchard ne s'est jamais gêné pour dire ce qu'il pensait, même quand il savait d'avance qu'il en souffrirait. Comme simple citoyen un homme a le droit de dire bien des choses, il n'engage alors que lui-même; mais quand on est homme public et qu'on remplit des hautes fonctions, ce n'est plus tout à fait la même chose, car alors on engage en quelque sorte les membres du gouvernement qui nous a confiés ces fonctions, on court le risque d'être désavoué même par ses meilleurs amis.

Nous ne serions pas surpris d'apprendre qu'un de ces jours, le sénateur Bouchard appuierait les avancées qu'il a faites de preuves irréfutables, mettrait des noms sur les étiquettes; nous sommes d'opinion qu'il doit être au courant de bien des choses que le premier ministre et le haut clergé ignorent, ce serait alors une toute autre affaire vue sous un autre jour.

Dans le cas actuel, M. Duplessis, le chef de l'Opposition, a vu dans l'impair Bouchard un beau moyen de se faire un gros capital politique en insistant près du gouvernement Godbout pour mettre à pied le président de l'Hydro-Québec. Admettant pour un instant que le premier ministre ne se fut pas rendu à cette sommation, les oppositionnistes auraient eu beau jeu de proclamer sur tous les hustings que le gouvernement était solidaire des déclarations anti-cléricales du sénateur Bouchard, mais, comme M. Godbout est aussi fin renard que Duplessis, il n'est pas tombé dans le piège, il a bel et bien démis de ses fonctions son ancien collègue. Ce que la politique fait faire quand même, surtout à la veille d'élections!

Il y a malheureusement un autre point de vue qu'on semble oublier dans toute cette affaire. Pourquoi M. Bouchard avait-il été choisi comme président de l'Hydro-Québec? Ce n'était certes pas une récompense politique puisqu'il venait en même temps d'être nommé sénateur. Il faut donc en conclure que ce fut pour son expérience en la matière — étatisation d'un service d'utilité publique dont il avait fait un succès à Saint-Hyacinthe, — qu'il était l'homme tout désigné pour mener à bien l'entreprise de l'Hydro-Québec. Si tel est le cas, et tout le monde ou à peu près l'admet, son renvoi pour un discours qui ne touchait aucunement à l'administration d'un service d'utilité publique compromet grandement l'idée de l'étatisation desdits services.

Comment le peuple peut-il avoir confiance dans cette réforme, si ceux qui sont chargés de son administration sont susceptibles d'un renvoi sommaire pour des causes autres que maladministration? Les adversaires de l'étatisation — ils sont nombreux — ne manqueront pas l'occasion de proclamer que ces grands services doivent rester dans le domaine de l'entreprise privée et que nous ne sommes pas mûrs pour cette réforme.

Et, pour finir, disons que si M. Bouchard a commis un impair, le gouvernement en a fait un plus grand, en le faisant nommer sénateur en récompense des services qu'il a rendus à son parti, et c'était un beau geste car Bouchard méritait bien cela, mais il a eu grandement tort de lui confier en même temps l'administration de l'Hydro-Québec avec un salaire de \$18,000 par année; l'homme de la rue, le gros public n'admet pas ces choses. Si Bouchard avait été nommé à l'une ou à l'autre de ces positions, cela eût passé comme une lettre à la poste, mais aux deux, non, c'était inviter la critique.

Ce qui prouve que tout le monde peut faire erreur, même ceux qui se croient supérieurs au commun des mortels.

Travailleurs du métal en feuilles

A la dernière réunion régulière du local 116-A de l'Association internationale des travailleurs du métal en feuilles, les membres ont procédé à l'élection des officiers pour le prochain exercice avec les résultats suivants : président, M. A.-J. Bourgie; vice-présidents, MM. Albert Simard et Zénon Dalphond; secrétaire-financier et trésorier, M. Onésime Renaud; secrétaire-archiviste, M. Albert Renaud; conducteur, M. L. Dagenais; gardien, M. Georges Bourgie; vérificateurs, MM. William Halkett, Thomas Langton et Victor LeFebvre.

L'exécutif se compose des membres suivants : MM. A.-J. Bourgie, A. Renaud, W. Halkett, D. Green, R. Ménard, L. Corey, Georges Guy, Albert Trimpin et Willie Gagné.

Le contrat de travail régissant l'industrie est publié et deviendra en vigueur le 3 juillet. Les salaires pour chaque classification ont été approuvés par les parties signataires du contrat et approuvés par le Conseil régional du travail, en date du 11 avril dernier. Plusieurs ateliers assujettis à ce contrat de travail ont obtenu des vacances avec salaires par l'entremise du local 116 et la liste de ces ateliers sera publiée très prochainement.

L'agent d'affaires, M. O. Renaud, attire l'attention de tous les ouvriers qui travaillent dans les ateliers assujettis au contrat, et qui n'ont pas encore été reclassés, de bien vouloir attirer l'attention du comité d'atelier ou bien de se rendre à son bureau, à 909, Saint-Laurent. Il se fera un devoir de les renseigner.

Une assemblée spéciale est convoquée pour l'exécutif des trois unions locales 116, 116-A, et 251, pour mercredi, le 12 juillet prochain.

Contrat signé à la Canadian Vickers

Les Unions internationales affiliées au Conseil des Métiers de la métallurgie de Montréal et du district, ont signé un contrat collectif d'un an avec les autorités des chantiers maritimes de la Canadian Vickers, Limited, mercredi, le 21 juin 1944.

Les unions locales concernées sont les suivantes : 271 et 373 des chaudronniers, 144 des plombiers, 568 des électriciens et 116 des travailleurs de métal en feuilles.

La compagnie a aussi consenti à faire une demande conjointe avec ces unions locales pour faire reconnaître par le Conseil national du travail en temps de guerre, la Saint-Jean-Baptiste comme huitième fête à temps double à ce chantier.

Les négociations ont été des plus satisfaisantes et les comités d'atelier furent assistés par leurs agents d'affaires et représentants internationaux. Les membres de toutes ces unions locales concernées sont priés d'assister à leur prochaine assemblée régulière afin d'avoir un rapport plus complet.

Un journaliste tué, 7 blessés en France

Londres. — L'un des journalistes accompagnant les troupes d'invasion alliées a perdu la vie et sept autres furent blessés en couvrant l'ouverture du second front en Europe.

Arthur Thorpe, correspondant naval de l'Exchange Telegraph a perdu la vie en mer le 11 juin.

Deux des blessés font partie du personnel de la Presse Associée; ce sont Don Whitehead et Henry Jameson. Les autres victimes sont: Phil Bucknell, membre du personnel du journal de l'armée américaine; Gordon Gaskill, correspondant de l'American Magazine; John Macvane, correspondant de C.B.S.; Joseph-Anthony Dearing, photographe de la revue Collier's, et Joe Willicombe, de l'International News Service.

Telephone : PLateau 2391

GEORGE WHITE

Produits CHAMPLAIN Products

Sherbrooke and St. Lawrence,

MONTREAL

LAncaster 7209
LAncaster 7200

Soir : 3875 WELLINGTON
WELLINGTON 2214

YVES PELLETIER

AVOCAT

60 Ouest, rue Saint-Jacques

SUITE 600

MONTREAL

E. NADON, Enrg.

Produits Pétroliers — Petroleum Products

MARCHAND d'Huile, Graisse, Huile à Moteur, Gazoline,

Huile de Chauffage — Gros et Détail

MERCHANT of Oil, Gas, Motor Oil and Cup Grease,

Gas, Oil — Wholesale and Retail

200, rue Saint-Jean

LONGUEUIL

FRontenac 9351

Garage COULOMBE-LAJEUNESSE

ENRG.

Ouvert Jour et Nuit — Open Day and Night

Lavage, Graissage, etc. — Washing Greasing, etc.

1101 CRAIG E, coin -corner Amherst,

MONTREAL

Vous êtes toujours les
bienvenus chez :

You are always
welcome at :

ISRAEL NANTEL

TAVERNE • TAVERN

Angle - corner Frontenac

2551 - 53 Est, ONTARIO East.

FA. 0013

Harbour 0063

PAUL E. BONNIER.

L.S.C., C.A.

Comptable agréé — Chartered Accountant

132 St-Jacques Ouest

MONTREAL

Transportation Building

AU CAFE ST-LUC

Le rendez-vous des connaisseurs

CUISINE FRANÇAISE

1160 St-Denis, près Dorchester.

MONTREAL

Juste 2 pas plus bas de Ste-Catherine

Frances's Inc.

DRESSES AND COATS OF DISTINCTION

1019 St. Catherine Street West.

BELAIR 3205

STUDIO GARCIA

PHOTOGRAPHS OF DISTINCTION

650 Sherbrooke Street West

MONTREAL

HARBOUR 6523

DExter 9310 ELwood 0052

GARAGE FORGET
FRANÇOIS FORGET, Prop.

General Repairs — Réparations générales — Body Work
NEW and USED CAR DEALER

4659, Décarie Blvd. MONTREAL

Station de service CHAMPLAIN Service Station

J. BONIN
Graissage — Freins — Mécanique

5414, rue Saint-Denis Tél. DOLLARD 0541

Fitzroy 5040

E. PICARD, C.C.S., L.S.C.

COURTIER D'ASSURANCES • INSURANCE BROKER

2016 RUE JOLICOEUR MONTREAL

Plus Jamais de Souci pour la femme qui possède un

CALENDRIER DE MATERNITE

pour connaître en toute sécurité ses jours de "FECONDITE" et ses jours de "STERILITE".
Envoyé franco sur réception de \$1.00.
119 OUEST, MONT-ROYAL, Tél. LA. 6694.

APPROUVE par les AUTORITES RELIGIEUSES et MEDICALES

FR. 0089 Mme R. JARRY, Prop.

CAFE DORSAY
CUISINE CANADIENNE

885 est DeMontigny MONTREAL

Phone PL. 0746 A. MALO

SHELL SERVICE STATION
Shell Gasoline and Motor Oils
Shellubrication with Moto-Sway

Mount Royal and St. Urbain, MONTREAL

TEL. TA. 0021

C. A. MASSE
Dealer — Vendeur
SUNOCO SERVICE STATION

Beaubien & Louis-Hémond MONTREAL

Tél. CLairval 3811 En face de Vickers

PAUL'S MEN'S WEAR
NAP. PAUL LEPINE, Prop.

Bottes, Souliers, Chandails, Pantalons Blancs, Chemises
Coupe-vent, Casquettes, Sous-vêtements

4913 Notre-Dame Est, Viauville, MONTREAL
Entre St-Clément et Viau Un seul magasin

HOPITAL STE-THERESE
NOUVELLE ADMINISTRATION

Maternité Privée Licencée Private Maternity Hospital
Plaçons Bébés Babies placed and well
Médecins Spécialistes taken care of
Gardes-Malades Maternity Specialists
Graduées Graduate Nurses

4824, SAINT-DENIS MONTREAL LAncaster 1022

EMMAGASINAGE : 2 p.c. de la valeur. FA. 2637

FOURRURES DU BON GOUT
Mme W. PERREAULT, Prop.

Ouvrage fait à ordre. — Réparations de tous genres.
Satisfaction garantie.

3708 ONTARIO (coin Nicolet) MONTREAL

La presse clandestine en France non baillonnée

Toute personne trouvée en possession d'un tract clandestin en France occupée peut être fusillée. Toute personne à qui l'on remet un tract, ou qui en trouve doit immédiatement le déclarer à la police. Telles sont, rapporte un communiqué d'Alger, les lois actuellement en vigueur, en France, concernant la presse clandestine.

Depuis l'arrivée de Darnan au pouvoir, explique Alger, un Français peut être fusillé immédiatement sur simple présomption de culpabilité. Malgré de telles lois, la presse clandestine a un tirage mensuel supérieur à 120,000 exemplaires. Plusieurs personnes lisent chaque journal.

Le communiqué d'Alger dit que certains journaux ont disparu après l'arrestation de toute la rédaction. D'autres ont continué leur publication par exemple "Humanité", dont le rédacteur-en-chef a été pris quatre fois, torturé et enfin fusillé. La diffusion du journal n'a jamais été interrompue.

Ces journaux appartiennent à toutes les tendances politiques, mais font tous appel à l'unité d'idées et d'action contre les Allemands et les collaborateurs le Vichy.

Les derniers numéros, soulignés à Alger ont une haute tenue journalistique. Ainsi "Libération" contenait un communiqué des groupes francs, des mouvements unis de résistance, donnant la liste des sabotages exécutés sur tout le territoire, ce qui suppose un réseau très serré d'informateurs et de liaisons, et deux photos du déraillement d'un train d'essence, à Varennes.

Les journaux, conclut le communiqué, sont diffusés par la poste, de main à main, ou déposés directement dans les boîtes à lettres.

La "dame au coquelicot"

Athens, Georgie. — Mlle Moira Michael, qui organisa la première campagne du coquelicot en 1918, en mémoire des héros de guerre, est décédée à Athens, Georgie, le 10 mai, à l'hôpital, après plusieurs mois de maladie.

Connue sous le nom de la "dame au coquelicot" (Poppy Lady), Mlle Michael inaugura aussi la fête commémorative annuelle des soldats et des marins morts en mer durant la première grande guerre. Chaque année, elle fabriquait une ancre de coquelicots, haute de sept pieds, et la laissait aller à la dérive à Savannah, Georgie. Mais depuis 1930, ses ancres sont lancées par les autorités navales à Annapolis.

Elle était membre du personnel de l'Université de Georgie depuis vingt-cinq ans et cette ville lui rendit hommage en 1937 en dévoilant sa statue en marbre.

Mlle Michaels présenta son projet d'un jour des coquelicots à la légion américaine qui en prit le patronage en août 1920. La légion britannique adopta ce mouvement en 1921 et depuis lors la vente des coquelicots a prélevé des millions de dollars utilisés en grande partie pour aider les vétérans.

De l'eau, s'il vous plaît

Nous venons d'apprendre que 151,000 Montréalais ont fréquenté les piscines publiques au cours du seul mois de mai. Cela n'a pas empêché les enfants de Rosemont de manifester leur désir d'obtenir leur trou d'eau, comme ils disent. Et comme ils ont raison, les pauvres gosses!

Vous passez devant un square et vous voyez des centaines d'enfants qui barbotent autour de la fontaine. De l'eau, s'il vous plaît, de l'eau fraîche pour exercer nos muscles et faire de nous des êtres forts et en pleine vigueur pour servir le mieux possible notre patrie.

Qui va répondre à la prière des enfants pauvres? — *Le Canada.*

Where Blows the Wind?

By RUTH TAYLOR

Some time ago there was a very striking cartoon in the London Daily Herald which was reprinted in the New York Times. It showed two Nazi soldiers on the way back to Germany, each bearing a big bag of loot. Behind them is a ruined city whose flaming buildings blaze against the sky. With fear in his eyes, one soldier is crying to the other, "But the wind's in THIS direction!"

Where blows the wind? The holocaust started as a small blaze. Japan moved into Manchuria. We shrugged our shoulders and said that the fire was on the other side of the world. Italy attacked Ethiopia and we said, "Isn't it too bad?" The Nazis began their persecution of the Jews — and we shed crocodile tears and said, "We can do nothing — we don't interfere with the internal affairs of any nation." Then Hitler's legions started their relentless march over Europe and we said: "It does seem as though Europe could clean its own house."

We should have known better — we who have had experience with forest fires, who know that a dropped match or a carelessly thrown away cigarette can bring devastation to acres of timberland, engulfing farms and villages as it spreads.

Where blows the wind? Ask those who first bombed civilians — ask them as they stand in their ruined cities with their dead around them. Who started all this? The German people can suffer and complain, but they had surrendered their bodies and souls, even before the war began, and they are now powerless to control their destiny. Where blows the wind?

It is right to be merciful — but not right to be maudlin. Twice in a generation have these fires been lighted. We were not blameless in that we might have used an ounce of prevention but did not — but neither were we the ones who started the fire. The wind is blowing — the fires are blazing — and racing with the speed of demons back toward those who started the blaze. They that sow the wind shall reap the whirlwind.

It is a breakfire — that protection known to the pioneers. Many of our ministers have told us we must not emulate the tactics of the enemy. We are not — but we are turning the wind of wrath in his direction — keeping the fire from our own homes. Surely our own people are as entitled to protection as those who exulted in the bombing of Coventry?

Not cruelty but justice! Not vengeance but the immutable laws of life! The wind blows in their direction — may it sweep clean that free men with naught to fear, men of good will to all, may stand strong again and work to rebuild — not the old hatreds, but the new world of peace for all.

Les élections provinciales

(Suite de la première page)

Duplessis, a fait de la bonne besogne dans son rôle oppositionniste, mais il a un passé de trois années au pouvoir encore frais à la mémoire de bien des électeurs; ceux-ci passeront-ils l'éponge et voudront-ils lui confier de nouveau l'administration de la province?

Que dire du Bloc Populaire? Franchement, nous n'en savons pas grand chose. Le Travail Organisé tel que représenté par les unions ouvrières internationales et nationales n'a aucune raison d'avoir confiance en ceux qui ont lancé ce parti, s'il faut en juger par le ton de leurs discours et par ce qu'ils préconisent.

Il y a le C.C.F., cela se rapproche plus des revendications du Travail Organisé, mais cela va beaucoup plus loin, cela dépasse ce que, dans le domaine provincial, nous, du Québec, sommes prêts à accepter; puis il y a un manque absolu de chefs en qui nous pouvons placer notre confiance. Ce parti ne prendra certes pas avec l'électorat des circonscriptions rurales.

Il reste le parti ouvrier-progressiste. Ça c'est du nouveau ou plutôt de l'ancien sous une nouvelle étiquette. Nous l'avons combattu dans le temps, nous restons dans les mêmes dispositions. Ce n'est pas parce que la Russie est devenue notre alliée dans la guerre actuelle, que cela change d'un iota notre manière de voir, surtout lorsqu'il s'agit d'une élection qui ressort du domaine provincial.

Tout ce qui précède est une revue à l'emporte-pièce de la situation telle que nous la voyons; cela n'engage en aucune façon le Travail Organisé, dont chacun des membres est libre de favoriser le groupe de son choix. Il est de notre devoir, toutefois, de rappeler que la meilleure ligne de conduite à suivre est d'aider les amis du Travail Organisé et de combattre ses ennemis.

Le point est de savoir qui sont ses amis et quels sont ses ennemis. Il faut juger les uns et les autres par leurs oeuvres et non par leurs promesses ou des discours échevelés; faites cela et vous trouverez que ce n'est pas si compliqué de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Tél.: CA. 6565

RONALD LEBEL
MARCHAND D'HUILE — OIL DEALER
HUILE A CHAUFFAGE — FUEL OIL
Gros et Détail — Wholesale and Retail

7490 Bloomfield MONTREAL

Free Enterprise: What It Means to Labor

By GEORGE MEANY
Secretary-Treasurer, American Federation of Labor

In hundreds of advertisements, in speeches on the platform and over the radio and through all the other instruments of twentieth century publicity, America's major industrial firms and the spokesmen for organized business have unceasingly exhorted the people of this country during the past few years to "preserve free enterprise."

In view of all these clarion calls, it may be assumed that many of our leading businessmen entertain some fear that the continuance of free enterprise in the United States is seriously threatened and that public opinion must accordingly be mobilized for the defence of our economic system against those who wish to see it emasculated or abandoned.

To businessmen who have such apprehensions it will be comforting to learn that free enterprise — genuine free enterprise — enjoys the firm support of the American Federation of Labor and its millions of members. We are convinced beyond doubt that the American way of life holds more possibilities for the good of all the people than any other way.

As is the case with many other terms that are widely used in present-day discussion, free enterprise is variously understood and variously defined. Notably, the concept of free enterprise held by many businessmen does not coincide in all particulars with that of wage-earning people.

Thus, at least some businessmen still regard free enterprise as a system under which those who own a business must have the absolute and unquestioned right to do exactly as they please, with no concern or responsibility for the public interest or the well-being of their employes.

Under their feudalistic conception of free enterprise, it is not only proper but virtually mandatory to resist unionization and collective bargaining. As they see free enterprise, it means freedom to use industrial spies, tear gas and firearms to block the organization of workers.

Businessmen clinging to an outdated, unreconstructed idea of free enterprise regard as utter nonsense the suggestion that free enterprise, if it is to continue, must provide jobs for all after the end of the war.

We know, however, that there are large numbers of businessmen today to whom the old concept of free enterprise is repugnant, at least in part. Nevertheless, there can be no question that the old-school notion of what free enterprise means is still cherished by a very substantial body of employers.

Organized labor asserts its support of "a system of free enterprise." This, it should be noted, is quite different from pledging adherence to "the system of free enterprise."

Self-Seeking System Not Backed
America's wage-earners do not support any system of free enterprise; specifically, they do not support a blind and self-seeking system of free enterprise.

With the cry "preserve free enterprise" filling the air, it is not inappropriate to examine recent economic history to see whether real free enterprise has been the prevailing condition. If we make even a casual review of the last twenty years we discover altogether too many businesses that have been neither free nor enterprising, in the best sense of those words.

During the boom years of the roaring Twenties, American business rode rather high. Occasionally it rode wild, and when it rode wild it rode very handsome indeed.

And then, in 1929, the bubble burst. What happened? Was our so-called system of free enterprise equal to the challenge? Did it display any real enterprise? The answer is history. Instead of enter-

prise, business treated the nation to a show of cowardice and shortsightedness. After 1929, with the unemployed numbered in the millions and misery ravaging the land, we came very near to the end of our system of free enterprise, and with it our entire system of private property and representative democracy. For that debacle, business must bear the brunt of the blame. Aided by governmental shots-in-

the-arm, the free enterprise system did somewhat better by the American people between 1933 and 1939 than it had done in the preceding three years, when business was wholly on its own. Yet even with the help of governmental pump-priming, our free enterprise system did not end mass unemployment.

Today, with our country serving as the arsenal for the Allied Nations and American industry saturated with government contracts, unemployment has finally been removed. But is there any warrant for claiming for the free enterprise system a major share of the credit or, for that matter, any credit at all for this belated attainment of full employment?

How much enterprise is a manufacturer called upon to manifest to keep his plant humming when the customer, the government, obligingly comes to him and shoves a mass of million-dollar contracts at him?

Notwithstanding all the shouting of the full-page advertisements in magazines and newspapers, it seems clear that, in view of the tremendous role played by government expenditures during these past few years of war, the provision of jobs for all cannot be accurately called an achievement of our free enterprise system. One cannot hide the plain fact that it was not until war came and our government began to pour billions of dollars into our economy that widespread unemployment,

which had persisted for a decade, was finally erased.

When American labor states that it endorses and supports a free economic system, it is expressing its preference for a system that is truly free as against one where the economic life is directed by an all-powerful state. Labor is opposed to state control of the economy. But let no one jump to the conclusion that, since labor opposes state control it is willing to have private individuals and concerns twist, hobble and rig the economy in defiance of true free enterprise. Totalitarian governmental control is repugnant, but so, too, is private monopolistic control. Industrial combinations so mighty that they can compel the

ARRIVED - SAFE!

Write the address in large BLOCK letters in the panel below
The address must NOT be typewritten

TO: MR. JOSEPH ROBINSON
14 MAIN ST.
CENTREVILLE,
CANADA.

Write the message very plainly below this line

Dear Mom & Dad -
Arrived safe, after a grand trip all the way. Never saw the sign of a sub. And am I glad I came. It makes me feel good to be with a crowd like this. They're from all over Canada, but it seems like I've known them all my life. I wouldn't have missed this for the world. The Infantry has got to finish the job and everyone of us is keen to get a crack at it. And we'll need a lot more volunteers before we're through.

OVERSEAS BADGE OF HONOUR
GS
WEAR IT ON YOUR ARM

VOLUNTEER TO-DAY
JOIN THE CANADIAN ARMY
FOR OVERSEAS SERVICE

PALACE
THEATRE

The Laughs of a Nation!
See Here, Private Hargrove
with ROBERT WALKER
as "Private Hargrove"
and DONNA REED

CAPITOL
THEATRE

JOHN GARFIELD
ELEANOR PARKER in
BETWEEN TWO WORLDS
Added Feature
"Men on Her Mind"

PRINCESS
THEATRE

Nothing EVER Like It!
WALT DISNEY'S
First Full-Length Feature
SNOW WHITE
and the Seven Dwarfs
in TECHNICOLOR

LOEW'S
THEATRE

Held Over 3rd Week!
CHARLES BOYER
INGRID BERGMAN
JOSEPH COTTEN in
GASLIGHT
with DAME MAY WHITTY
ANGELA LANSBURY

MONARCH GAS RANGES
Made by
Canadians
for
Canadian Homes

Tél. LAncaster 3893
Salon de Fleurs St-Denis
1590, rue SAINT-DENIS
(Edifice du Théâtre Saint-Denis)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux membres
des unions ouvrières.
Mme ROVIRA — Rés. MA. 8488

VIENNA GRILL CAFE
INCORPORATED

1964 rue Ste-Catherine Est
Montréal

SAVE
THAT YOU
MAY LEND

Liberalism Is Constructive Democracy

It Makes for Tolerance, Justice, and Equality. — Gives Opportunity to Talent.

By BERNARD ROSE, K.C.

In the concluding part of his instructive little book under the heading of "Memoranda," the well-known author J. A. Spender, whose book "THESE TIMES" was widely and favorably commented upon when it was published in 1934, made a statement which now appears to be almost prophetic. It was: "The nations which discard Liberalism pay by losing their liberty."

England's greatness really began with the growth of "Liberalism" so eminently exemplified in the person, thought, and legislation that marks the Gladstonian era. Liberalism must necessarily be democratic in outlook. It must be constructive. It must seek to promote their welfare through such agencies as are available to the people rather than a special group. Liberalism is therefore progressive; it must adapt itself to changing needs and conditions. It can however only be maintained and continued through a parliament containing within itself men of very broad views who will not tolerate injustice, and cause the white and pitiless light of publicity to be directed upon and against abuses that should not exist in a country whose people are liberal minded.

In the dictator countries, Liberalism was regarded as old fashioned, and as no longer worthy of consideration by intelligent men and women. The word "Liberal" is anathema to those who believe in regimenting the people in accordance with the dogmas which are contained in the catechism taught to not only the growing child but the adult.

"Liberalism" is the political religion of men who believe in liberty and progress. Wherever it functions in government or legislative institutions free speech prevails and the rights of the people are protected. "Liberalism" makes for civilization which to again quote Spender "will be achieved when the words human and humane mean the same thing. Humanity will then have become humane." There is no such term or word as "humane" in the vocabulary or thinking of dictators or reactionaries.

Dictatorship is the triumph of demagogism. Liberalism does not look kindly upon demagogues since it appeals to reason and favors the Golden Rule in discussion and action. The greatest liberals of the past were men of outstanding intellect, courage, and humanity. In his day the eminent British statesman William Ewart Gladstone was the world's foremost liberal. To-day, those who are entitled to be called great liberals are Winston Churchill, William Lyon Mackenzie King, and President Roosevelt.

"Liberalism" makes no distinction because of rank, birth, or fortune; it stands for the widest opportunity being given all who can avail themselves of existing facilities or opportunities for acquiring knowledge. It is opposed to limiting these opportunities and facilities to a given group or class.

"Liberalism" will not tolerate for a moment the idea or principle of a master race. Liberalism however is not as aggressive in propagating what it stands for as the movements of the Right or Left which carry on a determined campaign to not only implant their views but secure control of the machinery of government and the agencies of industry.

A nation that is liberal in the political, economic, and educational sense of the term welcomes men and women of all races and faiths. It refuses to permit itself to be influenced by prejudice because of race, color, or religious affiliation. A country the people of which are liberal minded is indeed fortunate. There can be no real democracy without liberalism and no liberalism without democracy. As Spender emphasizes in his chapter "A Last Word": "First, by whatever name they are called, all revolutionary policies which require immediate fundamental changes in the institutions of a country are fatal to liberty, democracy, and government by or through Parliament. They encounter obstacles which can only be overcome by the suppression of opponents and the extinction of free criticism whether in Parliament or the press, or even finally in the streets and in the home." Fascism and Nazism are the result of the suppression of institutions that are essential and must function in a democracy if man is to be free.

"Liberalism" may not appear to be at first glance a very positive creed nevertheless it is one that can be embraced by all men who believe in the principles of justice and goodwill. The champion of revolution is inclined to sneer at liberalism; the reactionary likewise regards it with a degree of contempt. Neither the one nor the other appreciate what it means and that whatever progress the world has made is entirely due to the growth and acceptance of liberal principles.

Dr. Nicholas Murray Butler, the venerable President of Columbia University, speaking of the world which will follow victory, declared:

"Neither the social nor the economic systems as they have so long existed — particularly in Great Britain and France — can remain unchanged. The new and forward-facing world must follow a policy of constructive liberalism. Such will be the best possible protection — perhaps the only protection — for the free peoples tomorrow against their invasion and overthrow by state socialism and communism."

consumer to pay whatever prices they choose to set are not representative of free enterprise as labor understands the term.

What then does free enterprise mean to labor?

Free enterprise, as labor understands it, must be a system which, while based on the profit motive, recognizes and fulfills its responsibility to provide workers with jobs, and does this not out of any altruistic impulse but out of an appreciation that full employment is essential to prosperity.

A truly American system of free enterprise must be based on fair trade practices and upon honest dealing and fair value. As American labor understands it, free enterprise does not admit the use of sham advertising, tie-in sales and unfair combinations in restraint of trade.

The American worker believes that he has an important place in the system of free enterprise. He believes in capitalism and he believes in private property, and he wants to have some of it. He looks to free enterprise to enable him, through work, to secure the good things of life for himself and his family. He expects free enterprise to make it possible for him to accumulate a reserve sufficient to provide him and his dependents with reasonable security.

To labor, free enterprise means a system in which free labor and the workers' right to join together for their economic betterment are accepted without question, a system in which bona fide collective bargaining is recognized as an essential element, a system in which the oppressive practices exposed by the LaPollette Committee are beyond the pale.

To labor, free enterprise is a system that protects and improves the national wage structure, thereby protecting the national purchasing power. American industry's best customer in postwar days will be the American people. What they can afford to buy will depend on

whether they, as producers, are paid a really fair share for their services.

More than this, free enterprise in the future must conserve its assets, including its human assets. No responsible corporation fails to provide for upkeep and replacement of machines. But, generally speaking, few corporations make any provision for maintenance and depreciation costs of manpower.

What is politely termed an efficiency expert, we of labor learned, is usually the fellow who could get the most work out of the personnel in the shortest time — and then escape paying for the damage.

That is not free enterprise. Our nation cannot afford to waste its resources, human or material. Genuine free enterprise would adopt a conservation policy for both.

It is time for labor and business to get together and work out the ways and means of keeping our tremendous economic machinery working at full capacity in postwar days. We know that production power and purchasing power sustain and revitalize each other. We can gear our economic machine to balance these two powers.

It is a tough job, but it is a job that has to be done. And we of the American Federation of Labor stand ready to help.

When the war is won our millions of ex-servicemen and demobilized war workers will need employment. Then will come the real test for the free enterprise system.

If the end of the war is followed by any extended period of mass unemployment, then free enterprise will have failed. American labor, as represented by the American Federation of Labor, is ready and willing to cooperate to the fullest extent with business and government to the end that this does not happen. The same type of cooperation that has made America really the arsenal of democracy during these days of war can make America a citadel of better living in the days of peace.

What he says is supported by a one time Nazi supporter, the author of "The Redemption of Democracy" who stated: "The more evident the extent of the universal crisis becomes, the more urgent is the necessity for strengthening the irreplaceable function of parliamentarism. Through every conceivable form in the outer and inner forms of the community, the parliamentary constitution will remain the one expression of democracy that can lay claim to universal validity."

What we are presently fighting for is a return to liberalism so that, to quote the late C. Delisle Burns in his splendid little book on Democracy: "The institutions for maintaining the established law under a democracy are more flexible, more amenable to criticism and more dependent upon persuasion than those of other systems of government." What these other systems of government are we are learning to our great sorrow. Their temporary success has resulted in one of the greatest wars in all history. There was not at any time thinking along liberal lines in Germany or Italy. Those in control of the agencies of government regard the average citizen as an instrument to carry out the planned policies of men thinking solely in terms of power. As Burns further points out: "To suppress public discussion of opposing views of public policy and to prevent criticism of established authority is essential to dictatorship."

"Liberalism" accepts authority only in the sense that it represents the expressed will of the people in the carrying out of policies that will react to the advantage of the majority without in any way unduly abridging the rights and liberties of minorities. "Liberalism" therefore in essence is made up of the freedoms that have been so eloquently expounded by President Roosevelt, William Lyon Mackenzie King, the British Prime Minister, and the leaders of the united nations whose peoples are either presently suffering from oppression under the brutal Nazi rule or engaged in the holy crusade against dictatorship.

"Liberalism" recognizes as fundamental to human liberty an appreciation and respect of human values. "Liberalism" will triumph over other forms of government and philosophy since it represents a yearning for those higher things that make life one of opportunity and accomplishment not only for the individual but the community.

LAncaster 6030

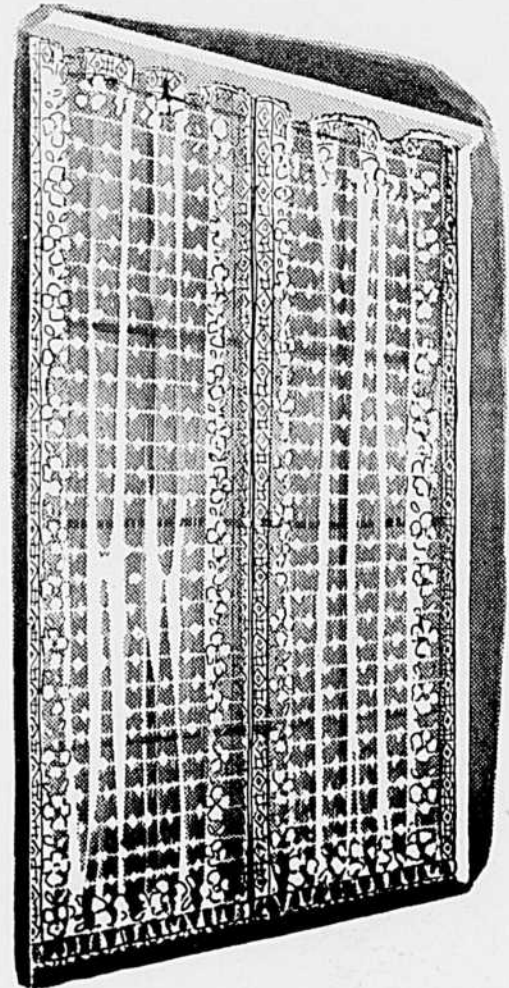
The Slater Shoe

JAS. McCRUDDEN Reg'd.
JOHN McCRUDDEN

905 BLEURY STREET, MONTREAL
First Store above Craig St.

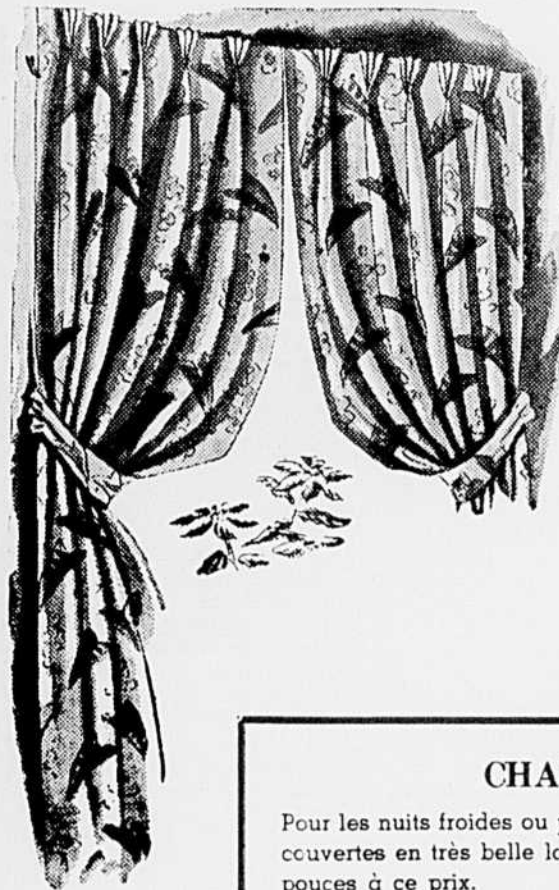
VOILE LÉGER POUR RIDEAUX D'ÉTÉ

Nous venons de recevoir une quantité considérable de voile idéal pour tous les rideaux d'été, pour la cuisine ou le camp, le vivoir ou la chambre à coucher. Fonds blanc joliment décoré de dessins de marguerites dans les teintes de rouge, bleu ou vert. Largeur de 40 pouces. La verge **.49**



JOLIE CRETONNE

La mode est à la cretonne et rien ne vous empêche de suivre la mode, surtout à ce prix d'aubaine. Très jolie cretonne de coton solide et facile à entretenir pour housses, coussins, dessus de sofas, etc. Choix de petits dessins sur fond rouge vin, bleu, vert ou brun. Largeur de 37". La verge **.89**



TISSU PAYSAN

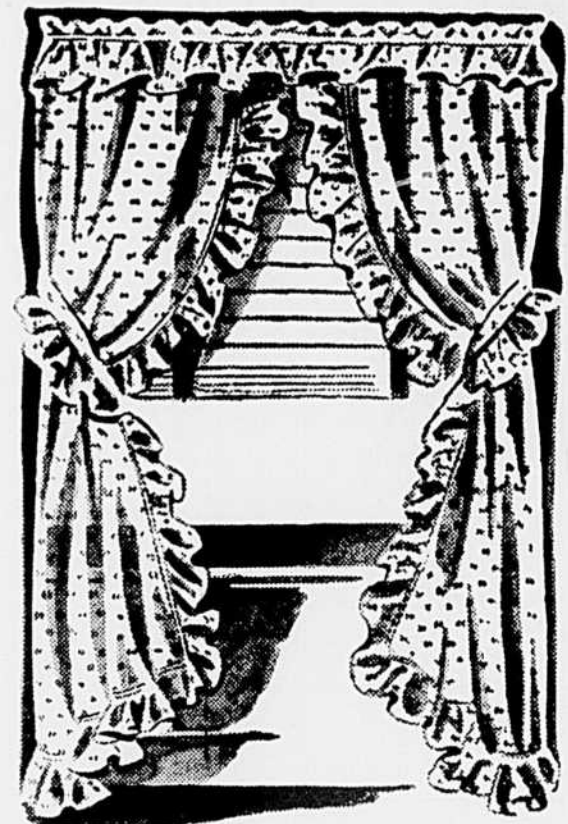
Pour vos draperies de vivoir ou de salle à diner ou pour un ensemble très approprié pour la chambre à coucher, voici un beau tissu paysan (homespun) à fond rouge vin, bleu ou bois de rose avec dessins de feuilles de fougère blancs. Largeur de 48 pouces à un prix unique. La verge **1.95**

CHAUDES COUVERTES DE LAINE POUR LE CAMP!

Pour les nuits froides ou pour les campeurs en plein air ainsi que pour l'auto, procurez-vous quelques-unes de ces chaudes couvertes en très belle laine grise absolument pure dans une teinte unie. Grandeur de 64 pouces par 88 pouces à ce prix. Chacune **7.95**

MARQUISSETTE A RIDEAUX

Vous aurez du plaisir à vous tailler de jolis rideaux légers dans cette belle marquissette à fond blanc enjolivé de gros pois soulevés dans les couleurs suivantes: rouge, bleu ou vert. Largeur de 42 pouces et couleurs garanties, même à ce prix d'aubaine. La verge **.59**



STORES DE VERANDA

Stores très pratiques pour couper les rayons du soleil trop gênants. Solides lattes en bois teint vert très légères. Complètes avec cordes pour les monter et descendre ainsi que corde pour le vent.

- 36" x 84" . \$5.04 — 48" x 84" . . \$6.72
- 60" x 84" . \$8.40 — 72" x 84" . . \$10.08
- 84" x 84" \$11.76 — 108" x 84" . . \$15.12

ATTENTION!

Le magasin fermera ses portes à 6 hrs le **SAMEDI SOIR** pour les mois de **JUILLET et AOUT**

Samedi prochain le 1er juillet **FETE DE LA CONFEDERATION** le magasin sera **FERME TOUTE LA JOURNEE**



J.-R. CADIEUX, président - J.-C. AUBRY, vice-prés. **1480 AVENUE MONT-ROYAL EST 1490**

PRES FABRE

*Falkirk 3541

SAMEDI
Fête de la Confédération
FERME TOUTE LA JOURNÉE